

# AVIS D'ATTRIBUTION

Section I : Identification de l'acheteur	
	Mairie de Saint-Avold 36 bd de Lorraine BP 10019 57501 Saint-Avold Cedex Marchés Publics Tél : 03 87 91 10 07 <a href="mailto:marches.publics@mairie-saint-avold.fr">marches.publics@mairie-saint-avold.fr</a>
Section II : Communication	
Identification interne de la consultation :	Affaire 2023 – services techniques – voirie - 037
Section III : Procédure	
Type de procédure :	Procédure adaptée en application des articles L2123 – 1, R2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique.  Accord – cadre mono – attributaire fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté par bons de commande, conformément aux articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP, sans minimum et avec un maximum défini en valeur arrêté à 200 000 € HT
Critères d'attribution :	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ <b>Le prix 60 %</b></li><li>☞ <b>La valeur technique 40 %</b></li></ul>
Section IV : Identification de l'accord-cadre	
Intitulé de l'accord-cadre :	Viabilité hivernale : prestations de déneigement et de salage sur la voirie Communale
Code CPV principal :	90620000-9 – Services de déneigement
Type d'accord-cadre :	Services
Lieu principal d'exécution de l'accord-cadre :	SAINT - AVOLD
Section VI : Attribution du marché	
Date de notification :	25/09/2023
Durée de l'accord - cadre :	Du 17 novembre 2023 au 15 mars 2024
Titulaire	BATI TP 21, rue de Brack 57500 SAINT - AVOLD Siret : 33795538900016
Section VII: Information complémentaire	
Date d'envoi à la publication :	25/09/2023

Les données essentielles de ce contrat sont publiées sur le site [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com)

